



PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

FICHE « ACTION »

Santé

Engagement
citoyen

Environnement

Fair-play

Règles du jeu
et arbitrage

Culture foot



JURA SUD FOOT

24/02/2020

Nb participants : 10

District



Thématique

ENGAGEMENT
CITOYEN



Nom de l'action

Informier et sensibiliser les
jeunes au cyber
harcèlement et
harcèlement

Résumé de l'action

Lundi 24 février, au club house de Molinges, les U13 et U15 Féminines se sont réunies pour un échange d'une heure environ concernant le cyber harcèlement et le harcèlement.

Autour d'un support de présentation préparé par Lilou (stagiaire) et Elodie ainsi que de plusieurs vidéos et images, nous avons pu discuter de plusieurs thématiques importantes concernant le cyber harcèlement et le harcèlement.

Nous avons voulu leur expliquer ce qu'était le harcèlement et le cyber harcèlement, ainsi que les conséquences sur les jeunes harcelés ou cyber harcelés...

Nous leur avons aussi expliqué ce qu'elles pouvaient faire si elles étaient victimes ou témoins...

A la fin de la discussion, les joueuses ont rempli un questionnaire.

Les filles ont pris conscience du danger et de la gravité du cyber harcèlement. Elles se sont intéressées à ces problématiques notamment à travers l'échange que nous avons pu avoir. A l'avenir, elles seront nous l'espérons vigilantes.

<https://www.youtube.com/watch?v=-oDL3brtoz8>

https://www.francetvinfo.fr/france/cyber-harcelement-le-bouleversant-temoignage-d-une-victime_1388697.html

<https://www.youtube.com/watch?v=mSeQiWUwi0U>

Action réalisée pour les U13-U15F Elodie et Lilou (stagiaire terminale)



Référent PEF :
Elodie MYOTTE-
MOUILLER





Ce que Facebook sait de vous, et ce qu'il en fait

Un site sur lequel on dit tout de soi

■ 22 millions de Français connectés chaque jour; 1,65 milliard d'utilisateurs mensuels dans le monde; il y a plus de «facebookiens» que de Chinois. En créant son profil, un utilisateur donne son nom, son âge, parfois son lycée ou ses adresses successives, sa situation amoureuse, avec plus de nuances que l'état civil: célibataire, divorcé, en relation libre, c'est compliqué... Rien n'oblige à remplir toutes les cases mais Facebook incite régulièrement à compléter son profil.



Chaque action sur une page est stockée

■ Si un utilisateur communique avec ses «amis», il le fait avec des «posts», des «likes», etc.; il charge, litque les vidéos qui défilent sur sa page. Facebook collecterait 600 000 Go d'informations chaque jour, dont 360 millions de photos. Ses algorithmes analysent les comportements, les contenus et croisent les infos, ce qui enrichit les profils. Facebook sait que vous aimez le chocolat et préfère les vacances à la mer. Ici, le «J'adore» sur la photo d'une amie de notre utilisateur aura des conséquences.



Toute info échangée est conservée

■ L'Union européenne a œuvré pour que les internautes disposent d'un accès aux données personnelles enregistrées par les sites, Facebook compris, et puissent supprimer ce qu'ils ne veulent plus y voir apparaître (photos des ex ou de sorties, par exemple). C'est le «droit à l'oubli». Mais toutes les données échangées restent enregistrées sur le compte de celui avec qui vous les avez partagées. C'est le cas par exemple des messages privés. Ici, notre utilisateur vient de confier que son amie l'avait quitté.



Les visites ailleurs sont répertoriées

■ Un clic sur le bouton Facebook de cette page Allo Ciné, et l'info file dans les serveurs du réseau social. Elle enrichit les données qui figurent déjà dans votre compte. Grâce aux cookies qu'il dissémine, Facebook sait aussi quels sites Web vous avez consultés. Le réseau constitue même des profils fantômes: des gens non inscrits, mais dont la photo a été postée par un ami ou dont l'email figureait dans le répertoire d'un abonné.



300 millions de Go analysés, recoupés, actualisés et stockés

Ce que Facebook fait

50 options de ciblage

■ Facebook propose aux entreprises de cibler très précisément ses utilisateurs. Ci-dessous, les catégories proposées aux annonceurs américains. Au sein de chacune, le niveau de ciblage permet de distinguer, par exemple dans la catégorie «Parents», la mère de l'utilisateur selon son profil psycho-sociologique: urbaine, en forme, écolo, fan de foot, au foyer...

- Sexe
- Langues
- Type de relation
- Travail
- Revenus/Épargne
- Type de maison
- Foyer
- Affinités
- Parents
- ...

- Idées politiques
- Distractions
- Famille, relations
- Sport, bien-être
- Alimentation
- Hobbies
- Shopping
- Activités digitales
- Usages sur mobile
- Voyages
- ...



Comment les données sont commercialisées

■ Le réseau propose aussi de pister ses utilisateurs en permanence sur le Web. Pour cela, l'annonceur dresse le portrait de son client idéal. Puis, par l'intermédiaire de différents prestataires et outils algorithmiques (retargeting, Custom Audience, Facebook Exchange, Facebook Ads...). Facebook l'aide à afficher le bon message, au bon moment, auprès de la bonne personne, soit sur les pages de ses membres, soit sur des espaces qu'il commercialise auprès d'annonceurs sur d'autres sites. Sur ses pages, Facebook vise un objectif d'une redoutable efficacité: faire en sorte que ce soit vos «amis» qui recommandent des produits.

Une efficacité qui a rapporté plus de 3 milliards d'euros en 2015

■ En 2015, la publicité ciblée a procuré à Facebook plus de 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et lui a permis de décaisser 3,3 milliards de bénéfices. Une manne en pleine croissance, qui profite de l'essor des mobiles (82% des revenus publicitaires, contre 50% en 2013), mais aussi de la vidéo: 4 milliards de vidéos vues par jour, dont 3 sur 4 non désirées. Cette publicité représente aujourd'hui la quasi-totalité des revenus du groupe (96,5%)... et deux fois le PIB d'un pays comme Madagascar.

À l'arrivée, une proposition extrêmement personnalisée

■ Dans notre exemple, notre utilisateur - appelons-le Pascal - a tagué la photo de son copain Philippe postée depuis son séjour à Marie-Galante, dans les Antilles. Par ailleurs, Pascal a rapporté sa rupture avec sa compagne au cours d'un chat privé. Un annonceur affilé lui a envoyé, grâce aux outils de Facebook, une offre pour un séjour aux Antilles avec une réduction réservée aux célibataires. Notre exemple est fictif, mais réaliste.





Le harcèlement et le cyber harcèlement



Qu'est ce que le harcèlement ?

- Violences intentionnels qui peut-être verbale, physique ou psychologique fait par une ou plusieurs personnes contre un individu de façon répété. (ex: insultes, menaces, frapper...)
- Il peut se passer à l'école, au travail mais aussi chez soit par le cyber harcèlement.

https://www.francetvinfo.fr/france/cyber-harcelement-le-bouleversant-temoignage-d-une-victime_1388697.html

Qu'est ce que le cyber harcèlement ?

- Actes intentionnels fait par une ou plusieurs personnes au moyen de forme de communication électronique de façon répété à l'encontre de quelqu'un. (ex: insultes, propagation de rumeurs, vol d'identité...)
- Il se fait grâce au téléphone portable, au réseau sociaux...
- Il peut se faire anonymement.

<https://www.youtube.com/watch?v=-oDL3brtoz8>



Sur les réseaux

- Photos, vidéos postées, elles resterons toujours sur internet.
- Piratage.
- Mettre son compte en privé, ou seul vos amis peuvent voir ce que vous publié.



Référent PEF :
Elodie MYOTTE-
MOUILLER



Pourquoi du harcèlement ?

- Les causes du harcèlement sont :
Le rejet de la différence (apparence physique, le sexe, un handicap...)
Parfois les harceleurs ne se rendent pas compte du mal qui font à la personne en face d'eux.

Que faire ?



- Victime ou témoin de harcèlement :
Parler en !! À un adulte de votre établissement, à vos parents, un camarade...
Ne rester pas seul face à ça.
Ne pas essayer de régler ces problèmes seul, ni par la violence.

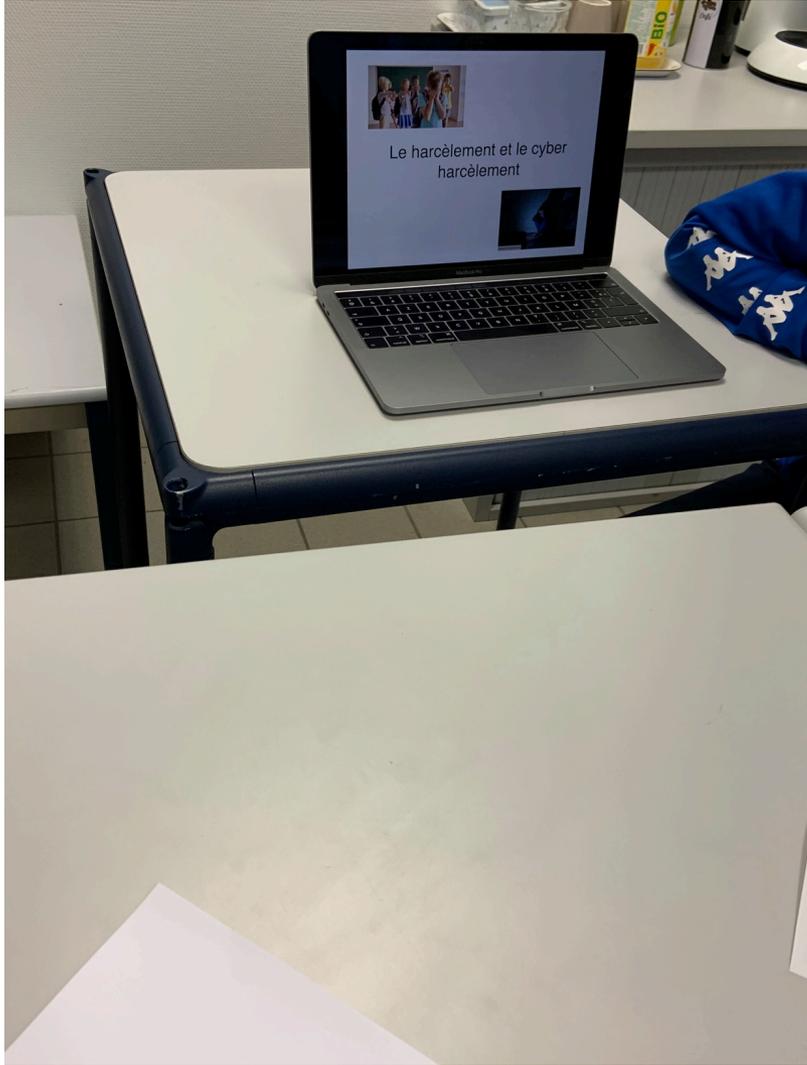
Les conséquences du harcèlement

- Cela va donc jouer sur le bien être et la santé mentale de la victime mais aussi de l'harceleur.
- Dépression, trouble du comportement, de l'anxiété, de l'isolement.
- Lorsque ça devient plus grave, ça peut aller jusqu'à la mutilation et au suicide.

Pour vous aidez !



- Punissable par la loi :
De 1 an de prison et 15000 euros d'amende
À 3 ans de prison et 45000 euros d'amende.



Référent PEF :
Elodie MYOTTE-
MOUILLER





Référent PEF :
Elodie MYOTTE-
MOUILLER





Réflexion - Questions



Réponses et temps d'échange



Référent PEF :
Elodie MYOTTE-
MOUILLER

